

La Lettre du Maire

Edito

Madame,
Monsieur,



Cette Lettre du Maire, première parution après le vote du budget communal en mars, est à nouveau l'occasion pour moi de vous exposer les grandes lignes du budget 2012.

Elaboré et constructif, maîtrisé et prenant en compte la rigueur budgétaire que subissent toutes les collectivités territoriales, notre plan de financement 2012 poursuit ses investissements sans recours à l'emprunt, ni à l'augmentation de la fiscalité locale. Toutefois, en contrepartie, ce budget s'astreint à une plus grande sélection dans les actions menées. Prioriser les projets, différer au besoin certains dossiers, maintenir une qualité de service, tels sont les principes qui ont guidé l'élaboration du budget 2012.

Je vous invite aussi à consulter l'agenda et à retenir les moments forts auxquels j'espère vous voir nombreux. La participation de chacun est nécessaire pour faire vivre des animations qui plaisent et sont donc "financièrement rentabilisées". Une notion importante en ces temps de crise.

Gérard LAMBERT - MOTTE
Maire du Plessis-Bouchard
Conseiller général
du canton de Beauchamp

Mentions légales (arrêté du 12 janvier 1995) :
Publication de la ville du Plessis-Bouchard
3 bis rue Pierre Brossolette 95130 Le Plessis-Bouchard.
Directeur de la publication et de la rédaction :
G. Lambert-Motte
Conception graphique et rédaction : Isabelle Hervé
Photos : ville du Plessis-Bouchard sauf mention
Impression : Imprimerie Desbouis Grésil - Montgeron
Tél. : 01 69 83 44 66 imprimé sur papier PEFC recyclé
Lettre diffusée gratuitement dans tous les foyers.
Reproduction et vente interdite. Dépôt légal : Mai 2012



SOMMAIRE

Special Budget

- Dossier: Un budget 2012
volontaire et responsable
- L'aire d'accueil des gens du
voyage est ouverte
- Agenda

A noter...

Dernière limite pour participer à l'enquête publique du PLU !

Dans le cadre de la consultation du Plan Local d'Urbanisme, les panneaux expliquant le diagnostic et les orientations du PLU sont affichés au centre culturel. Des registres sont aussi mis à la disposition du public **jusqu'au 25 mai**, afin de consigner vos remarques. Celles-ci seront étudiées par le commissaire enquêteur. Suite à son rapport fondé sur l'enquête publique, le dossier sera revu avant approbation du PLU. N'hésitez donc pas à prendre part aux changements du territoire de votre ville. C'est ensemble que nous la ferons grandir.

La Ville recrute

Des offres d'emplois dans le secteur Animation Jeunesse, Petite Enfance, ainsi que Ressources Humaines sont consultables sur le site internet de la ville.

Seniors, gare aux arnaques !

La municipalité met en garde nos seniors contre la recrudescence d'arnaques et d'abus de confiance, suite aux passages de démarcheurs ou de faux représentants d'organismes. Aussi, ne les laissez pas entrer sans avoir au préalable pris quelques précautions : vérifier leur identité en demandant la carte professionnelle du représentant, avant de signer quoi que ce soit, faites-vous assister d'une tierce personne et ne donnez jamais vos coordonnées bancaires directement.

Un budget 2012 volontaire et responsable

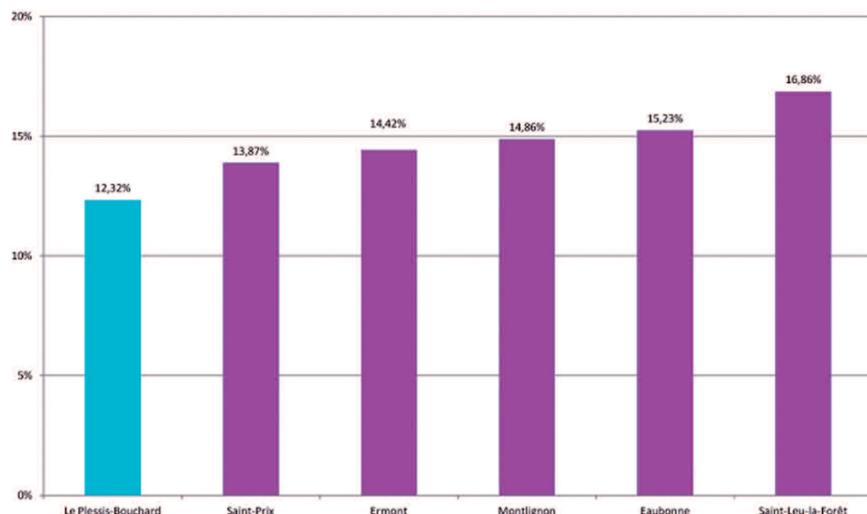


Le budget de la Commune a été voté le 29 mars dernier et retrace les engagements de la Municipalité. Cette année encore, il n'y aura pas d'augmentation de la part communale des impôts locaux et ce pour la 3^{ème} année consécutive. Pas de recours à l'emprunt, encadrement des frais de fonctionnement, de l'investissement et de l'endettement, malgré un contexte économique difficile et incertain pour les mois à venir. Cette maîtrise des finances ne doit pas être assimilée à de l'immobilisme, nous continuons d'avancer. D'année en année, nous menons des actions ciblées, nous définissons des priorités réfléchies. Votre ville s'embellit et il y fait bon vivre.

► Pierre Le Bel, 1^{er} adjoint au Maire en charge des Finances, de l'Administration générale et des Ressources humaines

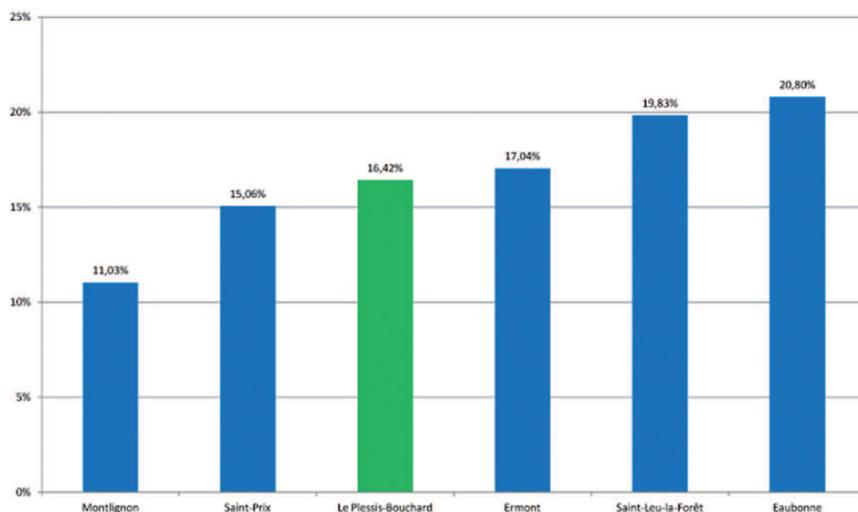
En 2012, les **taux d'imposition** communaux relatifs à la fiscalité "ménages" seront reconduits au même niveau que l'année 2009, soit 12,32%, pour la taxe d'habitation et 16,42% pour la taxe sur les propriétés foncières bâties et 64,31% pour les propriétés foncières non bâties.

comparatif
taux d'imposition
communaux 2011 :
Taxe d'habitation



Depuis de nombreuses années, la municipalité a fait le choix de **ne pas augmenter la part communale des impôts locaux**, ce choix est rendu possible grâce à une maîtrise de l'endettement et à une saine gestion des dépenses de fonctionnement.

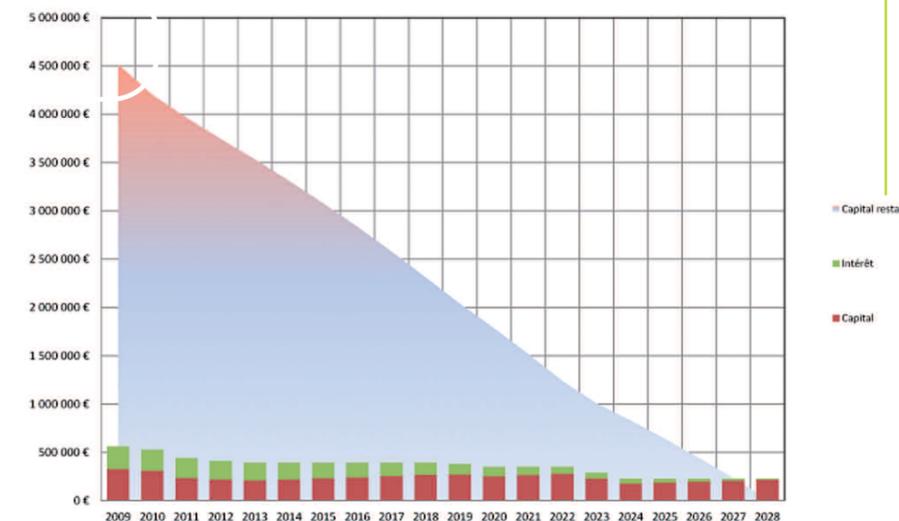
comparatif
taux d'imposition
communaux 2011 :
Taxe sur le
Foncier Bâti



Une maîtrise de l'endettement

Tous les travaux effectués dans la Ville seront réalisés sans recours à l'emprunt ainsi que les acquisitions de propriétés (boulangerie du centre ville en vue de l'aménagement futur, l'enseigne le Classico pour éviter les nuisances au rond-point). L'endettement est faible et ne comporte aucun emprunt dit "toxique". L'endettement par habitant est de 512€/habitant contre 924€ pour les communes de même strate. Il est nécessaire de maîtriser le recours au crédit, c'est un gage d'indépendance de notre commune à l'égard des banques ce qui nous permettra, en cas de

Endettement et annuités de la dette



besoin de gros financements, d'avoir un meilleur accès aux ressources financières et de négocier des taux d'intérêts favorables.

Les priorités et les projets 2012

Nos écoles et l'action éducative :

- Augmentation des crédits destinés aux classes découvertes ;
- Augmentation des crédits pour les sorties et les différents projets pédagogiques,
- Renouvellement du marché de restauration scolaire pour améliorer encore la qualité des repas servis.
- Entretien des classes avec des travaux programmés chaque année, de peinture, de remplacement de fenêtres.
- Amélioration constante, en collaboration avec les enseignants et les parents, des conditions de vie de nos enfants dans les écoles.

La Jeunesse :

Nos actions pour la jeunesse s'inscrivent dans la continuité avec un accueil au quotidien dans nos locaux, de nombreuses sorties, des spectacles et de belles vacances à la neige en Italie pour nos jeunes de la SMJ, mais aussi l'aide aux devoirs par des professeurs bénévoles pour les enfants du collège.

L' action sociale :

Le budget du CCAS 100 000 euros permet de répondre aux demandes exprimées. Pour nos seniors, le portage des repas à domicile se fait dans de bonnes conditions et crée du lien social. Ils bénéficient également de prises en charge en cas de difficultés, facilités de déplacement, sorties, séjours, repas... des actions intergénérationnelles qui fonctionnent bien. Par ailleurs, la construction de nombreux logements sociaux répondra enfin à une demande que nous souhaitons satisfaire depuis longtemps.

La vie associative:

En plein essor au Plessis-Bouchard, elle se développe notamment grâce au maintien des subventions ainsi que la mise à disposition de nombreux locaux municipaux. 2012 verra se concrétiser le projet d'agrandissement du local des boulistes et du local football.

Le cadre de vie:

Réfection de routes, des trottoirs,

avec la mise en place d'accès aux Personnes à Mobilité Réduite ou Handicapées, réfection de l'assainissement (Rue Marcelin Berthelot, Jean Jaures, René Hantelle et le dévoiement du collecteur rue Jean Moulin), réfection de l'éclairage public avec une partie en enfouissement... Tous ces travaux améliorent le quotidien et sécurisent la voirie tant pour les automobilistes que pour les piétons. Nous allons aussi réaliser des diagnostics de performances énergétiques des bâtiments communaux, et sécuriser le skate parc. La plantation d'arbres est comme chaque année encouragée. Le fleurissement de la Ville est de qualité et se fait dans le respect des normes de traitements phytosanitaires.

La sécurité:

La Police Nationale et la Police Municipale intercommunale travaillent en étroite collaboration avec nos services pour de nombreuses actions éducatives de prévention de la petite délinquance. Ils répondent en temps réel aux demandes de la population.



La démolition de la propriété rue Gaillardet pour la création d'un futur parking



Réfection du réseau d'eau au cimetière

La réfection des courts de tennis

Ouverture de l'aire d'accueil des gens du voyage

Avec l'ouverture, le 11 avril dernier, de l'aire d'accueil des gens du voyage de Franconville-Plessis-Bouchard, la ville a répondu à ses obligations. Elle peut désormais, s'il le faut, faire intervenir la Préfecture pour une expulsion sous 48h pour occupation illégitime de son territoire.

Avec ses 6 emplacements de 162m² chacun pouvant accueillir 4 caravanes, plus un pour PMR*, cette nouvelle aire d'accueil de 26 places offre un espace de vie spacieux et fonctionnel.

Chaque emplacement se partage un bloc sanitaire (douche, lavabo et WC) sur une parcelle engazonnée possédant un étendoir à linge. Les familles résidentes pour 3 mois maxi-

mum, devront s'acquitter de 4€/jour ainsi que des charges de consommation eau / électricité.

Le Plessis-Bouchard, qui a participé à hauteur de 2/13^{ème} des 950 000€ du projet, bénéficie de 4 emplacements, conformément à la réglementation et à la taille de la commune.

*PMR : Personne à mobilité réduite



Le Maire Gérard Lambert-Motte et le sénateur Maire de Franconville, Francis Delatre.



AGENDA des Manifestations

MAI

Mercredi 16 de 14h à 20h : Exposition BD réalisées par les collégiens suivie d'un concert de rock.

Vendredi 18 de 16h à 20h: Don du sang, salle Jacques Prévert du centre culturel.

Mardi 22 à 19h30 : Soirée de l'EMAM, concert d'élèves consacré à Franz Schubert, Salle Yvette Chauviré du centre culturel.

Vendredi 25 à partir de 21h: Spectacle de l'association "Plessis Théâtre Enfants" avec les pièces : «Le roi paon», «Le charardeur», 2 fables de La Fontaine «La naïve et le filou» et «La cigale et la fourmi», «Le cambrioleur», «Le grand oral des sorcelles» et «Le grand paon». Renseignements au 01.34.14.66.24. Salle Jean Vilar du centre culturel.

JUIN

Vendredi 1^{er} à partir de 20h: Diffusion d'un long métrage "les mystères de St Exupéry, la malédiction", réalisé par les jeunes de la SMJ. Salle Jean Vilar du centre culturel.

Samedi 2 à partir de 14h: Spectacle de fin d'année de l'association «K'Danse'Gym». Renseignements au 01.34.13.81.01 Salle Jean Vilar du centre culturel.

Dimanche 3 : Brocante des Anciens combattants dans le parc Yves Carric de 9h à 18h

Mardi 5 à 19h: Concert des fins de cycles de l'EMAM. Salle Jean Vilar du centre culturel.

Mercredi 6 et mercredi 20 juin à 15h Atelier de pliage «Hérisson», à partir de 6 ans. Nombre de places limité. Inscription obligatoire auprès de «Bibliothèque pour tous».

Dimanche 17 juin de 11h à 23h: Kermesse de la Paroisse. Apéritif, restauration midi et soir, stands de jeux, animations et tombola.

Samedi 30 juin à 20h : Soirée cabaret de l'association «Harmonie» sur le thème « Les quatre éléments », tarif : 8€ pour les adultes et 4€ pour les enfants (à partir de 7 ans) et les étudiants. Salle Jean Vilar du centre culturel.

Soirée endiablée pour fêter l'été

Pour fêter l'arrivée de l'été, la ville vous propose une grande soirée musicale disco-funk années 70-80.

Au programme : concours de chant devant un jury, suivi de 2h de concert live par le groupe "JOKEBOX".

A partir de 16h, concours de chants et remise de prix. Animations jusqu'à 20h30, heure d'ouverture du concert disco-funk.

Restauration et buvette sur place

Samedi 23 juin de 16h à 23 h
Renseignements
01 34 13 35 44

